



Angoulême, le 10 janvier 2020

INVITATION PRESSE

Signature de la charte « La Charente, une chance ! Les entreprises s'engagent »

- - - - -

Le gouvernement a lancé, à l'été 2018, le plan « 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle ». Il a pour objectif de valoriser les entreprises qui contribuent à l'intérêt général en conciliant le développement économique et la cohésion sociale au travers de l'accueil en stage de jeunes élèves de 3^e, de parrainages, de recrutements en alternance, etc.

Mobilisant les entreprises aux côtés de l'État, ce plan vient renforcer notre pacte républicain en permettant à chacun de trouver sa place dans sa société, quels que soient ses difficultés, ses origines et le territoire dans lequel il réside.

Marie Lajus, préfète de la Charente, vous convie à la signature de la charte « La Charente, une chance ! Les entreprises s'engagent », déclinaison locale du dispositif :

**mardi 14 janvier 2020 à 15 heures
dans les salons de l'hôtel de la préfecture**

en présence de Béatrice Jacob, directrice de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, et Véronique Brouillet, directeur général de l'Union patronale de la Charente, et des entreprises partenaires.